

L'émergence d'une critique de la traite et de l'esclavage : des philosophes aux Amis des Noirs

La pratique de l'esclavage fut quasi unanimement admise par les penseurs de l'Antiquité, les Pères de l'Eglise et encore ceux du christianisme médiéval et moderne : la rupture de ce consensus fut tardive, à partir du XVIème siècle, pour se structurer de façon cohérente au XVIIIème siècle.

Bartolomé de Las Casas avait été l'un des premiers, aussitôt après la conquête espagnole, à remettre en cause le droit que les européens s'étaient arrogés de réduire en esclavage les indiens d'Amérique qu'ils pouvaient aisément dominer.

Il fallut cependant attendre le Siècle des Lumières pour voir ébranler les fondements philosophiques et moraux de la traite négrière et de l'esclavage en France, en Europe et aux Etats-Unis.

Portrait de Charles Louis de Secondat, Baron de Montesquieu (1689-1755).

Dès 1748, dans "l'Esprit des Lois" Montesquieu détruit les arguments justifiant l'esclavage et pose les fondements théoriques de l'anti-esclavagisme. Voltaire s'en indigna dans son "Essai sur les moeurs" de 1756 et Rousseau le condamna dans "le Contrat Social" en 1762.

A partir des années 1760, une condamnation économique de l'esclavage apparaît avec Turgot et les économistes libéraux qui voient dans ce travail forcé jugé archaïque et peu productif un frein à l'essor de l'économie nouvelle fondée sur le travail libre et le développement du marché intérieur.

Au tournant des années 1770, s'opère une radicalisation de l'anti-esclavagisme : d'une condamnation philosophique et morale il se transforme en appels virulents à la libération immédiate et violente des esclaves par l'insurrection armée contre les maîtres des colonies. Des auteurs comme Mercier puis Diderot et surtout l'Abbé Raynal (Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, 1771-1780) prophétisent la prochaine liberté des Noirs par la voie d'insurrections destructrices du pouvoir colonial et au prix d'un effroyable massacre des Blancs. Mais ces appels enflammés à l'insurrection étaient assortis de projets d'abolition graduelle de la servitude : après avoir semé l'effroi chez les colons, ces auteurs leur apportaient une solution pacifique pour sortir de l'esclavage, celle de la réforme sagement dosée. Aucun pays possesseur d'esclaves n'a suivi leurs conseils.

Enfin la dernière étape vers une action politique directe est franchie avec la création des sociétés anti-esclavagistes d'abord à Philadelphie en 1785 aux Etats-Unis puis en Angleterre, en 1787, et en France en 1788.

Le 19 février 1788 est fondée à Paris la Société des Amis des Noirs par Brissot, Clavière, Mirabeau, La Fayette bientôt rejoints par Condorcet, Sieyès, l'Abbé Grégoire, Lavoisier, Chenier, Dupont de Nemours et près de deux cents autres personnalités venues des milieux des lettres, des sciences, de la finance, du commerce et de l'administration de l'Ancien Régime.

Dénoncée par certains révolutionnaires, arrachée à la Convention le 4 février 1794, la première abolition de l'esclavage de l'Histoire restera un acte isolé, appliqué aux seules Antilles restées françaises (Saint-Domingue, Guadeloupe, Guyane et Sainte-Lucie) et ne put s'inscrire dans la durée, le décret du 20 mai 1802 promulgué par Bonaparte rétablissant l'ordre esclavagiste antérieur à 1789.

Après 1802, la réorganisation du mouvement abolitionniste fut lente, les régimes autoritaires qui se succédèrent jusqu'à la révolution de 1830 ne lui étant évidemment pas favorables.



Sceau de la Société abolitionniste des "Amis des Noirs"